

SYMEVAD

Note synthétique de présentation des comptes financiers uniques 2025

Cadre général de la note synthétique

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au Compte Financier Unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet du syndicat (<https://www.symevad.org>).

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Véritable bilan financier, le compte financier unique (CFU) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'année civile.

Les CFU ont été votés le 22 juin 2026 par le Comité Syndical. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat du syndicat aux heures d'ouvertures des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre syndicat. D'un côté les dépenses (section de fonctionnement) intégrant principalement la gestion des déchets de notre territoire, et de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur notamment dans la construction ou la modernisation des outils de traitement des déchets.

L'ensemble des données présentées sont en **€ Hors TVA**.

Contexte global SYMEVAD

Le SYMEVAD, **S**yndicat **M**ixte d'**E**limination et de **V**alorisation des **D**échets est un établissement public créé en 2007, qui a pour mission « le traitement des déchets » en intervenant sur le territoire de trois EPCI, à savoir :

- La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC)
- Douaisis Agglo (DA)
- La Communauté de Communes Osartis-Marquion (CCOM)

Dès lors, les missions du SYMEVAD, se déclinent ainsi :

- La gestion du traitement des déchets collectés dans les trois agglomérations membres, en optimisant l'**exploitation** des équipements existants ou en ayant recours à des prestataires de traitement extérieurs.
- L'organisation et la mise en œuvre d'une nouvelle politique de valorisation des déchets ménagers, à travers le **développement** et la réalisation de nouveaux équipements performants et respectueux de l'environnement.
- La réduction des déchets à la source par la **prévention**.

Afin d'optimiser sa gestion dans le but de mener à bien son activité, le SYMEVAD, s'est doté de plusieurs installations de traitement modernes et performantes :

- Un centre de tri des déchets d'emballages ménagers (CT),
- Une unité de Tri Valorisation Matière et Energie (TVME) des ordures ménagères résiduelles,
- Un centre de compostage des végétaux (CVO)
- Une ressourcerie (RESS)
- Des déchèteries, pour lesquelles le SYMEVAD est chargé de la gestion du « bas de quai » (mise à disposition des bennes, transport et valorisation des déchets) pour l'ensemble du territoire,

I – CFU 2025 « budget énergie renouvelable »

Ce budget annexe (Service Public Industriel et Commercial) a été créé le 10 décembre 2012, afin d'individualiser dans un document budgétaire spécifique l'activité de revente d'électricité produite par les panneaux photovoltaïques du centre de tri d'EVIN MALMAISON ainsi que la revente de biométhane généré par le TVME, basé sur la commune de HENIN-BEAUMONT.

A - Les résultats du compte financier unique 2025

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés	-	47 394.84		921 973.49		969 368.33
Opérations de l'exercice	1 465 150.14	1 417 754.03	451 962.28	368 398.04	1 917 112.42	1 786 152.07
Résultats de l'exercice	47 396.11		83 564.24		130 960.35	
Totaux	1 465 150.14	1 465 148.87	451 962.28	1 290 371.53	1 917 112.42	2 755 520.40
Résultats de clôture	1.27			838 409.25		838 407.98
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
Totaux cumulés	1 465 150.14	1 465 148.87	451 962.28	1 290 371.53	1 917 112.42	2 755 520.40
Résultats définitifs	1.27			838 409.25		838 407.98

Le compte financier unique (CFU) 2025 présente donc les résultats suivants :

- ➔ Section d'exploitation : **-1.27 €**
- ➔ Section d'investissement : **+ 838 409.25 €**
- ➔ Résultat global : **+ 838 407.98 €**

L'ensemble de ces résultats a été repris par anticipation dans le cadre du vote du budget primitif 2026 lors du comité syndical du 16 février 2026.

B - La section d'exploitation 2025

Dépenses d'exploitation par filières d'énergie

Dépenses d'exploitation									
Chapitre	Biométhane			Electricité			Total prévisions 2025	Réalizations 2025	
	Prévisions 2025	Réalisations 2025	%	Prévisions 2025	Réalisations 2025	%		€	%
O11			0%	1 200.00 €	1 163.16 €	100%	1 200.00 €	1 163.16 €	0%
65	5.00 €	1.27 €					5.00 €	1.27 €	0%
66	85 971.31 €	85 970.83 €	80%	21 332.98 €	21 332.66 €	20%	107 304.29 €	107 303.49 €	7%
67	1 120 487.51 €	988 284.18 €	100%			0%	1 120 487.51 €	988 284.18 €	67%
Ss total D-réelles	1 206 463.82 €	1 074 256.28 €	98%	22 532.98 €	22 495.82 €	2%	1 228 996.80 €	1 096 752.10 €	75%
O42	365 000.00 €	365 000.00 €	99%	3 398.04 €	3 398.04 €	1%	368 398.04 €	368 398.04 €	25%
Ss total D-ordre	365 000.00 €	365 000.00 €	99%	3 398.04 €	3 398.04 €	1%	368 398.04 €	368 398.04 €	25%
Total dépenses	1 571 463.82 €	1 439 256.28 €	98%	25 931.02 €	25 893.86 €	2%	1 597 394.84 €	1 465 150.14 €	100%

Au titre de l'exécution 2025, les dépenses d'exploitation se répartissent de la manière suivante :

- 98 % du budget « énergie renouvelable » concerne la partie biométhane
- 2 % du budget « énergie renouvelable » concerne la partie électricité

En neutralisant le reversement au budget principal (D-67) soit 988 K€, qui est la contraction des produits et des charges de la section d'exploitation (dans la limite des crédits votés D-67), **les dépenses de la section d'exploitation 2025** sont constituées principalement de dépenses d'ordres (D-042) pour 77 %, et de charges financières (D-66) pour 23 %.

NB : Attention, pour la partie TVME, et pour l'injection du biométhane, il n'y a pas de charges associées dans le budget (personnel, coût d'exploitation). Ces coûts ne peuvent être individualisés du reste de l'exploitation du TVME et sont donc intégrés dans le budget principal (contrat d'exploitation).

Recettes d'exploitation par filières d'énergie

Recettes d'exploitation									
Chapitre	Biométhane			Electricité			Total prévisions 2025	Réalisations 2025	
	Prévisions 2025	Réalisations 2025	%	Prévisions 2025	Réalisations 2025	%		€	%
75	1 550 000.00 €	1 413 114.92 €	100%	- €	4 639.11 €	0%	1 550 000.00 €	1 417 754.03 €	97%
77	- €			- €			- €	- €	0%
Ss total R-réelles	1 550 000.00 €	1 413 114.92 €	100%	- €	4 639.11 €	0%	1 550 000.00 €	1 417 754.03 €	97%
O42		- €	0%				- €	- €	0%
Ss total R-ordre	- €	- €	0%	- €	- €	0%	- €	- €	0%
002	21 463.82 €	21 463.82 €	45%	25 931.02 €	25 931.02 €	55%	47 394.84 €	47 394.84 €	3%
Total recettes	1 571 463.82 €	1 434 578.74 €	98%	25 931.02 €	30 570.13 €	2%	1 597 394.84 €	1 465 148.87 €	100%

Au titre de l'exécution 2025, les recettes d'exploitation se répartissent de la manière suivante :

- 98 % du budget « énergie renouvelable » concerne la partie biométhane
- 2 % du budget « énergie renouvelable » concerne la partie électricité

La section d'exploitation des recettes 2025 repose principalement sur la revente d'énergie (R-75) et concerne quasi exclusivement des revenus liés à **l'injection de biométhane** issu du TVME, pour un montant de 1,41 M€. En effet, depuis la fin de l'année 2023, la **centrale photovoltaïque** (recette d'électricité) du centre tri a été mise définitivement à l'arrêt pour des raisons de sécurité.

- Sur la production de biométhane 2025 : Prévision / réalisation = - 132 K€

La production de l'année 2025 est restée conforme au prévisionnel jusqu'au 13 octobre, date de transition de l'injection de gaz B (bas PCI) vers le gaz H (haut PCI). En effet, des problèmes majeurs sur l'épurateur de biogaz ont été rencontrés pour atteindre la composition requise du gaz H. Ces problèmes ont été résolus fin décembre, ce qui a entraîné une dégradation des performances d'injection durant une bonne partie du dernier trimestre 2025. Cela explique l'écart observé entre les prévisions et les réalisations pour l'année 2025.

C - La section d'investissement 2025

Dépenses d'investissement						Recettes d'investissement					
Réalizations 2025						Réalizations 2025					
Chapitre	Biométhane	%	Electricité	%	Total	Chapitre	Biométhane	%	Electricité	%	Total
20 (RAR inclus)	- €	0%	12 120.00 €	100%	12 120.00 €	O40	365 000.00 €	99%	3 398.04 €	1%	368 398.04 €
21 (RAR inclus)	- €	0%	3 987.02 €	0%	- €	Ss total R-ordre	365 000.00 €	99%	3 398.04 €	1%	368 398.04 €
16	375 000.00 €	86%	60 855.26 €	14%	435 855.26 €	OO1	921 973.49 €	0%		0%	921 973.49 €
Ss total D-réelles	375 000.00 €	83%	76 962.28 €	17%	451 962.28 €						
OXX	- €	0%		0%	- €						
Ss total D-ordre	- €	0%	- €	0%	- €						
Total dépenses	375 000.00 €	83%	76 962.28 €	17%	451 962.28 €	Total recettes	1 286 973.49 €		3 398.04 €		1 290 371.53 €

Les dépenses réelles, la section se compose essentiellement du remboursement en capital de la dette (chapitre D-16).

Pour la partie **recettes** de cette même section, le CFU est constitué intégralement (hors résultat reporté N-1-001) d'écritures d'ordre (R-040) relatives à l'amortissement comptable des subventions d'équipement.

D - Etat de la dette budget énergie renouvelable 2025

PRETEUR ET N° EMPRUNT	MONTANT INITIAL	DUREE	TAUX	CRD début 2025	ANNUITE 2025			CRD fin 2025
					CAPITAL	INTERET	ANNUITE	
CENTRE DE TRI / CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE								
CREDIT FONCIER 1015 704 P	1 250 000 €	20 ans 05/12/2011 au 05/12/2031	Taux fixe 4,99 % Rbst trim / k constant	425 986.88 €	60 855.26 €	21 555.98 €	82 411.24 €	365 131.62 €
TVME-BIOMETHANE								
CREDIT AGRICOLE BEI/ N° C08232	7 500 000 €	20 ans 30/03/2015 au 29/09/2034	Taux fixe 2,35 % Rbst trim /K constant	3 750 000.00 €	375 000.00 €	85 995.31 €	460 995.31 €	3 375 000.00 €
	8 750 000 €		TOTAL	4 175 986.88 €	435 855.26 €	107 551.29 €	543 406.55 €	3 740 131.62 €

La dette globale correspond à la part des emprunts affectés au budget énergie, notamment pour les travaux liés à la méthanisation du TVME et aux installations photovoltaïques du centre de tri. L'encours de la dette s'élevait à 4,175 M€ au début de l'année 2025 et a diminué pour atteindre 3,740 M€ à la fin de cette même année.

Synthèse des fait marquants du compte financier unique 2025

Budget énergie renouvelable

- ✓ Reventes d'énergie 2025 pour la partie biométhane : **1.417 M€**
- ✓ Depuis le début 2024 : plus aucune production d'électricité issue de la centrale photovoltaïque du centre de tri.
- ✓ Reversement 2025 au budget principal : **988 K€**
- ✓ Déficit d'exploitation 2025 = **-1.27 €**
- ✓ Excédent d'investissement 2025 : **+ 838 409.25 €**

II – CFU 2025 « budget principal »

A. Les résultats du compte financier 2025

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTE OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 633 238.42		839 443.41		2 472 681.83
Opérations de l'exercice	36 203 791.19	39 096 483.14	9 858 844.91	8 511 409.02	46 062 636.10	47 607 892.16
Résultats de l'exercice		2 892 691.95	1 347 435.89			1 545 256.06
Totaux	36 203 791.19	40 729 721.56	9 858 844.91	9 350 852.43	46 062 636.10	50 080 573.99
Résultats de clôture		4 525 930.37	507 992.48			4 017 937.89
Restes à réaliser			1 587 000.00	1 760 000.00	1 587 000.00	1 760 000.00
Totaux cumulés	36 203 791.19	40 729 721.56	11 445 844.91	11 110 852.43	47 649 636.10	51 840 573.99
Résultats définitifs		4 525 930.37	334 992.48			4 190 937.89

Un excédent de fonctionnement hors affectation au 1068 (couverture du déficit d'investissement) de **4 525 930.37 €** à fin 2025

Un déficit d'investissement de **- 334 992.48 €** à fin 2025 (Reste à réaliser 2025 inclus).

Un excédent 2025 global de **4 190 937.89 €**

B. La section de fonctionnement

Afin de mieux comprendre la structure du compte financier unique (CFU) du syndicat, il est nécessaire de rappeler la composition de certaines masses financières en dépenses et en recettes.

a) Les principaux postes de dépenses du CFU 2025 et la comparaison avec les crédits 2025

Chapitre	Article	Dépenses				Taux de conso
		Prévisions 2025	Réalisations 2025	% CFU	Disponibles	
011 - Charges à caractère général		32 538 450.73 €	30 417 467.01 €	84.0%	2 120 983.72 €	93.5%
	611-Traitements des déchets	30 891 628.62 €	29 354 094.47 €	81.1%	1 537 534.15 €	95.0%
	63512 -Taxes foncières	490 500.00 €	470 954.00 €	1.3%	19 546.00 €	40.7%
	6XXX-Divers	1 156 322.11 €	592 418.54 €	1.6%	563 903.57 €	51.2%
012 - Charges de personnel		1 034 230.00 €	983 563.48 €	2.7%	50 666.52 €	95.1%
65 - Autres charges de gestion courante		351 990.00 €	182 109.22 €	0.5%	169 880.78 €	51.7%
	653X-Indemnités élus	64 000.00 €	60 051.96 €		3 948.04 €	
	657XX-Subventions versées	24 300.00 €	22 800.00 €		1 500.00 €	
	65XX-Autres	263 690.00 €	99 257.26 €		164 432.74 €	
66 - Charges financières		1 445 670.15 €	1 317 031.62 €	3.6%	128 638.53 €	91.1%
67 - Charges spécifiques		1 000.00 €	- €		1 000.00 €	0.0%
68-Dotations aux provisions		690.00 €	680.80 €		9.20 €	98.7%
Total des dépenses réelles		35 372 030.88 €	32 900 852.13 €	90.9%	2 471 178.75 €	93.0%
023 - Virement à la section d'investissement		122 458.48 €	- €		122 458.48 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections		3 869 568.14 €	3 302 939.06 €	9.1%	566 629.08 €	85.4%
Total des dépenses d'ordre		3 992 026.62 €	3 302 939.06 €	9.1%	689 087.56 €	82.7%
Total des dépenses 2025		39 364 057.50 €	36 203 791.19 €	100.0%	3 160 266.31 €	92.0%

Les principaux postes de dépenses du compte financier unique 2025

Les charges de fonctionnement au CFU 2025 se répartissent de la manière suivante :

- Les dépenses liées aux **contrats de prestations de services (article 611)** représentent **81.1 %** des dépenses de fonctionnement du SYMEVAD et même **89.2 %** des dépenses réelles, il s'agit de **contrats pluriannuels** :
 - D'exploitation de nos unités de traitement : unité de traitement et valorisation matière et énergie (TVME), centre de tri, centre de valorisation organique (CVO) et ressourcerie,
 - De location et rotation des bennes de déchèteries.
 - De traitement des déchets sur des unités externes,
 - ...

Les autres postes de dépenses les plus élevés sont les postes « **D-042** – amortissements comptables » et « **D-66** – charges financières », **soit 12,8 %** des dépenses globales. Ils correspondent respectivement à l'amortissement comptable des investissements réalisés lors de la construction des outils de traitement du SYMEVAD (centre de tri, ressourcerie, CVO, TVME) et des autres biens (composteurs, etc.), ainsi qu'aux frais financiers (FF) liés aux emprunts contractés pour financer ces investissements.

Les « **autres charges** » constituent quant à elles, **5.7 %**, dont les charges de personnel et frais assimilés (personnel administratif) qui représentent **2.7 %** des dépenses, puis les indemnités des élus et les dépenses de fonctionnement courantes (taxes foncières, communication, subventions, charges diverses).

Comparaison des crédits 2025 et des réalisations 2025 en dépenses

Un taux de réalisation des dépenses 2025 de : 92 %

Un taux de réalisation des dépenses de 92 % par rapport aux crédits ouverts en 2025, soit **3.16 M€** de dépenses non consommées sur l'exercice 2025.

Ci-dessous une synthèse des principaux taux de consommations par secteur analytique et l'explication pour certains chapitres budgétaires.

→ Consommation 2025 par secteurs analytiques :

La présentation par secteurs analytiques (ou services) ne relève pas de la comptabilité générale, mais de la comptabilité analytique propre au syndicat. Elle permet d'identifier et de suivre les coûts, en dépenses comme en recettes, selon la nature des déchets et les filières de traitement utilisées.

	Dépenses 2025			Taux de conso
	Prévisions 2025	Réalisations 2025	Disponibles	
Ordures ménagères	22 329 139.30 €	21 180 881.89 €	1 148 257.41 €	94.9%
Collecte sélective	7 126 733.55 €	5 682 934.19 €	1 443 799.36 €	79.7%
Encombrants hors déchèteries	608 449.26 €	589 257.15 €	19 192.11 €	96.8%
Déchets verts	1 516 922.16 €	1 541 974.11 €	- 25 051.95 €	101.7%
Déchets en déchèteries	6 028 071.54 €	5 803 637.72 €	224 433.82 €	96.3%
Services supports	1 632 283.21 €	1 405 106.13 €	227 177.08 €	86.1%
Sous total	39 241 599.02 €	36 203 791.19 €	3 037 807.83 €	92.3%
Virement à la section d'investissement	122 458.48 €	- €	122 458.48 €	0.0%
Total des dépenses 2025	39 364 057.50 €	36 203 791.19 €	3 160 266.31 €	92.0%

Les principales disponibilités de crédits par chapitre et par article budgétaire

❖ Chapitre 011 : + 2.12 M€

Article D-611 : Des dépenses d'exploitation au niveau des contrats de traitement des déchets en sous consommation de **1.537 M€**

Cet écart prévisionnel s'explique principalement par les éléments suivants :

- Baisse des tonnages à traiter pour les OMR (moindre production), les encombrants (moindre production) et le tri des emballages (moindres apports des collectivités clientes)
- La révision des prix a été sensiblement moins élevée que prévue, et même nettement négative pour la prestation de tri des emballages lors du dernier semestre
- L'impact de l'externalisation des emballages pendant la période d'arrêt de la chaîne de tri est moins important que prévu

Ci-dessous la présentation par secteur/service analytique

	Prévisions 2025	Réalisations 2025	Disponibles
Traitement des refus TVME	3 158 451.38 €	3 093 247.07 €	65 204.31 €
Exploitation TVME	14 982 305.87 €	14 624 434.17 €	357 871.70 €
Ordures ménagères	18 140 757.25 €	17 717 681.24 €	423 076.01 €
Exploitation centre de tri	5 091 208.00 €	4 237 004.35 €	854 203.65 €
Traitement des refus de tri	298 350.00 €	277 000.00 €	21 350.00 €
Collecte sélective	5 389 558.00 €	4 514 004.35 €	875 553.65 €
Exploitation ressourcerie	144 000.00 €	141 800.64 €	2 199.36 €
Traitement des encombrants en PAP	205 968.00 €	211 373.43 €	- 5 405.43 €
Traitement des dépôts sauvages	110 000.00 €	88 552.37 €	21 447.63 €
Encombrants hors déchèteries	459 968.00 €	441 726.44 €	18 241.56 €
Exploitation CVO	887 892.44 €	918 086.73 €	- 30 194.29 €
Déchets verts	887 892.44 €	918 086.73 €	- 30 194.29 €
Rotations et transports des bennes en déchèteries	2 489 978.73 €	2 492 522.23 €	- 2 543.50 €
Traitement des encombrants	2 955 348.00 €	2 699 579.83 €	255 768.17 €
Traitement du bois	208 411.20 €	241 988.60 €	- 33 577.40 €
Traitement de l'amiante	28 050.00 €	27 724.20 €	325.80 €
Traitement des DMS	156 500.00 €	109 480.16 €	47 019.84 €
Traitement des gravats	175 165.00 €	191 300.69 €	- 16 135.69 €
Déchets en déchèteries	6 013 452.93 €	5 762 595.71 €	250 857.22 €
Total 611	30 891 628.62 €	29 354 094.47 €	1 537 534.15 €

Article D-617 « études et recherches » : + 540 K€

Pour cet article, il s'agit d'études qui n'ont pas été lancées sur l'année 2025, mais bien programmées dans le cadre de l'exercice 2026 (TVME), ainsi qu'une partie de la réserve STEP constitué au début d'année 2025 (260 K€)

❖ Chapitre 65 : + 170 K€

Des charges de gestion qui ne sont pas consommées dans leur intégralité, et principalement sur l'article D-6583 en raison de pénalités plafonnées à 10 % dans le cadre de l'exercice 2025 (pénalités CSD CAHC).

❖ **Chapitre 66 : + 129 K€**

Cette disponibilité en matière de frais financiers résulte principalement du faible recours à la ligne de trésorerie, compte tenu de l'excédent observé à la clôture de l'exercice 2025.

❖ **Chapitre 023 : + 122 K€**

Ce chapitre ne donne lieu à aucune exécution comptable lors d'un exercice budgétaire. Il a pour objectif d'assurer l'équilibre budgétaire de la section d'investissement lors du vote d'un budget primitif.

❖ **Chapitre 042 (opérations d'ordre) : + 567 K€**

Les amortissements comptables non pratiqués au titre de l'exercice 2025 sont exclusivement liés au retard de réception des travaux du centre de tri, initialement prévu au second semestre 2025.

b) Les principaux postes de recettes du CFU 2025 et la comparaison avec les crédits 2025

Chapitre	Article	Recettes				Taux de conso
		Prévisions 2025	Réalisations 2025	% CFU	Disponibles	
74 - Dotations et participations		31 645 443.32 €	33 826 535.42 €	83.1%	- 2 181 092.10 €	106.9%
	74758-participations EPCI	26 350 443.32 €	26 350 446.32 €	64.7%	- 3.00 €	
	747888-Soutiens des éco-organismes	5 295 000.00 €	7 476 089.10 €	18.4%	- 2 181 089.10 €	141.2%
75 - Autres produits de gestion courante		5 498 764.51 €	4 753 011.21 €	11.7%	745 753.30 €	86.4%
	7574-Appels à projets LEKO	63 553.00 €	91 236.10 €	0.2%	- 27 683.10 €	
	7561-Reversement du budget énergie	1 120 487.51 €	988 284.18 €	2.4%	132 203.33 €	88.2%
	7588-Valorisations matières	2 393 335.00 €	2 089 415.41 €	5.1%	303 919.59 €	87.3%
	7588-Facturation vide de tri	1 905 549.00 €	1 572 930.24 €	3.9%	332 618.76 €	82.5%
	7588-Divers	15 840.00 €	11 145.28 €	0.0%	4 694.72 €	
77 - Produits spécifiques		- €	12 600.00 €	0.0%	- 12 600.00 €	
Total des recettes réelles		37 144 207.83 €	38 592 146.63 €	94.8%	- 1 447 938.80 €	103.9%
042 - Opérations d'ordre		586 611.25 €	504 336.51 €		82 274.74 €	
Total des recettes d'ordre		586 611.25 €	504 336.51 €	1.2%	82 274.74 €	86.0%
002 - Résultat de fonctionnement reporté		1 633 238.42 €	1 633 238.42 €	4.0%	- €	
Total des recettes 2025		39 364 057.50 €	40 729 721.56 €	100%	- 1 365 664.06 €	103.5%

Les produits de fonctionnement du CFU 2025 se répartissent de la manière suivante :

➔ **Les participations** (article R-74758) des agglomérations membres du SYMEVAD : **64.7 %**

Leur montant est fixé et délibéré par le Comité syndical. Sur le principe, elles doivent couvrir la différence entre les dépenses du SYMEVAD et les recettes. La répartition entre les territoires se fait selon la population (pour les charges à caractère général) et en fonction des quantités de déchets (pour les charges de traitement des déchets).

➔ **Les soutiens des Eco-organismes** (article R-7478) : LEKO, Citéo, EcoDDS, ... : **18.4 %**

Ces soutiens s'appliquent aux tonnages recyclés au regard d'un barème national qui s'impose à chaque Eco-organisme.

→ Le reversement du budget énergie (article R-7561) : 2.4 %

Comme stipulé dans la présentation du CFU 2025 pour le budget énergie renouvelable, il s'agit de la part de l'excédent du budget énergie renouvelable reversée au budget principal.

→ Les recettes de revente de matériaux (article R-7558) : 5.1 %

Il s'agit principalement des matériaux triés sur le centre de tri et de certains matériaux (ferreux et cartons) issus des bennes de déchèteries, et revendus sur la base de consultations auprès de repreneurs. Les prix de rachat varient chaque mois en fonction de mercuriales liées à l'évolution des cours mondiaux. Donc les recettes sont susceptibles de fluctuer fortement même si nos marchés bénéficient en théorie de prix plancher

→ Les recette de vide de tri (article R-75888) : 3.9 %

Cette recette « vide de tri » correspond au gisement de la collecte sélective des producteurs extérieurs (hors territoire du syndicat) traité par le SYMEVAD qui donne lieu à une facturation de la part du syndicat. Actuellement et depuis plusieurs années, nous accueillons des emballages provenant du SMAV et de la CC Pévèle-Carembault (environ 7000 tonnes/mois en 2025).

Comparaison des crédits 2025 et des réalisations 2025 en recettes

Un taux de réalisation des recettes 2025 de : 103.5 %

Un taux de réalisation des recettes de 103.5 % par rapport aux crédits ouverts en 2025, soit **1.365 M€** de produits supplémentaires sur l'exercice 2025.

Ci-dessous une synthèse des principaux taux de consommations par secteur analytique et l'explication pour certains chapitres budgétaires.

→ Consommation 2025 par secteurs analytiques :

	Recettes 2025			Taux de conso
	Prévisions 2025	Réalisations 2025	Disponibles	
Ordures ménagères	1 569 622.26 €	1 439 381.64 €	130 240.62 €	91.7%
Collecte sélective	8 466 726.30 €	9 856 761.93 €	- 1 390 035.63 €	116.4%
Encombrants hors déchèteries	60 994.20 €	63 861.10 €	- 2 866.90 €	104.7%
Déchets verts	- €	57 037.16 €	- 57 037.16 €	
Déchets en déchèteries	1 199 500.00 €	1 215 049.11 €	- 15 549.11 €	101.3%
Services supports	83 533.00 €	113 945.88 €	- 30 412.88 €	136.4%
Sous total hors participations	11 380 375.76 €	12 746 036.82 €	- 1 365 661.06 €	112.0%
Participations des EPCI	26 350 443.32 €	26 350 446.32 €	- 3.00 €	100.0%
Sous total avec participations	37 730 819.08 €	39 096 483.14 €	- 1 365 664.06 €	103.6%
Résultat de fonctionnement N-1	1 633 238.42 €	1 633 238.42 €	- €	100.0%
Total des recettes 2025	39 364 057.50 €	40 729 721.56 €	- 1 365 664.06 €	103.5%

Les principales disponibilités de crédits par chapitre et par article budgétaire

❖ Chapitre 74 : - 2.18 M€

Les soutiens des éco-organismes « article R-747888 », permettent de dégager **une ressource supplémentaire** sur l'exercice 2025.

Ci-dessous la liste de l'ensemble des soutiens :

	Prévisions 2025	Réalisations 2025	Disponibles
Soutiens papiers	300 000.00 €	605 183.42 €	- 305 183.42 €
Soutien emballages	4 350 000.00 €	6 131 063.11 €	- 1 781 063.11 €
Collecte sélective	4 650 000.00 €	6 736 246.53 €	- 2 086 246.53 €
Soutien jouets	10 000.00 €	1 179.36 €	8 820.64 €
Soutien brico jardin		7 740.50 €	- 7 740.50 €
Soutien des huiles usagées		2 821.39 €	- 2 821.39 €
Soutien mobiliers	150 000.00 €	202 185.88 €	- 52 185.88 €
Soutien article de sport	5 000.00 €	6 000.00 €	- 1 000.00 €
Soutien chantier et bois	250 000.00 €	250 000.00 €	- €
Soutien D3E	200 000.00 €	200 587.66 €	- 587.66 €
Soutien DDS	20 000.00 €	23 601.65 €	- 3 601.65 €
Soutien textile et action communication	10 000.00 €	45 726.13 €	- 35 726.13 €
Déchets en déchèteries	645 000.00 €	739 842.57 €	- 94 842.57 €
Total des soutiens	5 295 000.00 €	7 476 089.10 €	- 2 181 089.10 €

- Soutien papiers : jusqu'alors, il y avait un décalage d'une année pour ces soutiens (tonnages 2024 → déclarés en 2025 → soutiens perçus en 2026). Désormais, le soutien est perçu l'année de la déclaration. Nous avons donc perçu en 2025, les soutiens concernant les tonnages 2023 et 2024.
- Soutiens des emballages : les soutiens matériaux sont très dépendants des performances du centre de tri et des incertitudes pesaient sur les volumes que nous pourrions déclarer avec la nouvelle chaîne de tri (notamment pour les flux qui n'étaient quasiment pas triés sur l'ancienne chaîne, à savoir le flux développement souple, le flux développement rigide et les flux petits alu et aciers). Le BP 2025 avait donc retenu un niveau de soutien équivalent à l'année précédente par sécurité. Au final, nous allons toucher près de 1,8 M€ de soutien supplémentaire.

❖ Chapitre 75 : + 746 K€

Le chapitre 75 met en évidence un écart entre les recettes attendues et les réalisations effectives. Ci-dessous figurent les principales raisons :

Article R-7561 « reversement du budget énergie » : +132 K€

L'explication figure dans la présentation du CFU du budget énergie 2025, à la page n°5.

Article R-7588 « valorisation matières » : + 303 K€

Recettes inférieures aux prévisions, liées à la baisse des cours des matériaux à partir de juillet 2025.

Article R-7588 « facturation du vide de tri collecte sélective » : + 332 K€

Recettes inférieures aux prévisions, du fait d'un volume de tonnages triés plus faible qu'anticipé

c) Les coûts nets 2025 par secteurs analytiques

Coûts nets 2025 par secteurs analytiques

	Coûts nets 2025			Taux de conso
	Prévisions 2025	Réalisations 2025	Disponibles	
D-Ordures ménagères	20 759 517.04 €	19 741 500.25 €	1 018 016.79 €	95.1%
R-Collecte sélective	- 1 339 992.75 €	- 4 173 827.74 €	2 833 834.99 €	311.5%
D-Encombrants hors déchèteries	547 455.06 €	525 396.05 €	19 192.11 €	96.0%
D-Déchets verts	1 516 922.16 €	1 484 936.95 €	- 25 051.95 €	97.9%
D-Déchets en déchèteries	4 828 571.54 €	4 588 588.61 €	224 433.82 €	95.0%
D-Services supports	1 548 750.21 €	1 291 160.25 €	227 177.08 €	83.4%
D-Sous total hors participations	27 861 223.26 €	23 457 754.37 €	4 297 602.84 €	84.2%
D-Virement à la section d'investissement	122 458.48 €	- €	122 458.48 €	
Total hors participations	27 983 681.74 €	23 457 754.37 €	4 420 061.32 €	83.8%

Le résultat de fonctionnement 2025

	Dépenses	Recettes	Résultats
Cout net de fonctionnement 2025	36 203 791.19 €	12 746 036.82 €	- 23 457 754.37 €
Participations des agglomérations membres 2025		26 350 446.32 €	26 350 446.32 €
Opérations de l'exercice 2025	36 203 791.19 €	39 096 483.14 €	2 892 691.95 €
Résultat de fonctionnement N-1		1 633 238.42 €	1 633 238.42 €
Résultat cumulé 2025	36 203 791.19 €	40 729 721.56 €	4 525 930.37 €
Déficit d'investissement 2025	334 992.48 €		- 334 992.48 €
Résultat de fonctionnement 2025 après affectation	36 538 783.67 €	40 729 721.56 €	4 190 937.89 €

En résumé, l'excédent de fonctionnement constaté à la fin de l'exercice 2025 est lié, d'une part, à la sous-consommation des crédits de dépenses ouverts sur l'année 2025 et, d'autre part, à des recettes supplémentaires constatées sur le même exercice.

- Crédits non consommés en dépenses : 3.160 M€
- Recettes supplémentaires : 1.365 M€
- Résultat de fonctionnement 2025 (avant affectation de résultat 2025) : + 4.525 M€

C. La section d'investissement 2025

Afin de mieux comprendre le CFU « principal » du SYMEVAD, il est nécessaire de rappeler la structure des masses financières pour la section d'investissement.

a) Dépenses d'investissement :

Chapitre	Dépenses				
	Prévisions 2025	Réalisations 2025	% CFU	RAR 2025	Total
20 - Immobilisations incorporelles	45 000.00 €	43 428.55 €	0.4%		43 428.55 €
21 - Immobilisations corporelles	2 025 720.31 €	189 739.86 €	1.9%	1 587 000.00 €	1 776 739.86 €
23 - Immobilisations en cours	4 079 463.51 €	4 011 029.30 €	40.7%		4 011 029.30 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 423 415.37 €	3 423 215.94 €	34.7%		3 423 215.94 €
Total des dépenses réelles	9 573 599.19 €	7 667 413.65 €	77.8%	1 587 000.00 €	9 254 413.65 €
040 - Opérations d'ordre	586 611.25 €	504 336.51 €	5.1%		504 336.51 €
041 - Opérations patrimoniales	1 687 094.75 €	1 687 094.75 €	17.1%		1 687 094.75 €
Total des dépenses d'ordre	2 273 706.00 €	2 191 431.26 €	22.2%	- €	2 191 431.26 €
Total des dépenses 2025	11 847 305.19 €	9 858 844.91 €	100.0%	1 587 000.00 €	11 445 844.91 €

❖ Les chapitres 20 ; 21 ; 23

Ces différents chapitres concernent des études liées à nos futurs investissements (chapitre 20), l'acquisition de biens meubles et immeubles et de travaux divers (chapitre 21), et enfin des travaux de construction en cours (chapitre 23).

Ci-dessous un tableau synthétique des dépenses par chapitre et service pour l'année 2025.

Unité / Service	Nature	CHAPITRE 20	CHAPITRE 21			CHAPITRE 23	TOTAL		
		Réalisations	Réalisations	RAR	Total	Réalisations	Réalisations	RAR	Total
Centre de tri	Travaux des extensions des consignes de tri	- €	- €	1 587 000.00 €	1 587 000.00 €	4 011 029.30 €	4 011 029.30 €	1 587 000.00 €	5 685 409.16 €
	Presse à balle		71 556.86 €	- €	71 556.86 €		71 556.86 €	- €	
	Bâtiment modulaire		9 992.00 €	- €	9 992.00 €		9 992.00 €	- €	
	Divers		5 831.00 €	- €	5 831.00 €		5 831.00 €	- €	
Communication	Développement et mise en place d'une application mes déchets	36 278.55 €	- €	- €	- €		36 278.55 €	- €	75 013.61 €
	Vidéo pour pavillon de la communication	7 150.00 €	- €	- €	- €		7 150.00 €	- €	
	Aménagement pavillon de la communication		31 585.06 €	- €	31 585.06 €		31 585.06 €	- €	
			- €	- €	- €		- €	- €	
GENERAL	Matériel informatique / Serveur		16 788.19 €	- €	16 788.19 €		16 788.19 €	- €	18 870.94 €
	Matériel informatique / Divers		1 095.25 €	- €	1 095.25 €		1 095.25 €	- €	
	Autolaveuse		987.50 €	- €	987.50 €		987.50 €	- €	
PREVENTION	Matériels de compostage		31 485.08 €	- €	31 485.08 €		31 485.08 €	- €	51 904.00 €
	Aménagement arboretum		20 418.92 €	- €	20 418.92 €		20 418.92 €	- €	
TOTAL		43 428.55 €	189 739.86 €	1 587 000.00 €	1 776 739.86 €	4 011 029.30 €	4 244 197.71 €	1 587 000.00 €	5 831 197.71 €

La grande majorité (**95 %**) des dépenses réalisées (hors RAR), concerne un seul projet : les travaux d'extension des consignes de tri (ECT) sur le centre de tri d'Evin-Malmaison.

La réception des travaux (ECT) étant programmée pour le second trimestre 2026. Il nous est possible d'évaluer approximativement le coût total de l'équipement ainsi que son financement.

Coût des travaux des travaux ECT : 20 M€

- Partie process : 13 M€
- Partie bâtiment : 7 M€

Financement des travaux des ECT : 20 M€

- Subventions d'équipement : 2.05 M€
- Emprunts mobilisés : 16.23 M€
- Autofinancement : 1.77 M€

❖ **Chapitre 16 : Remboursement d'emprunt**

Il s'agit des remboursements de la dette en capital des emprunts mobilisés liés à la construction de nos unités de traitement.

Unité	Prévisions 2025	Réalisations 2025
TVME	1 972 184.05 €	1 972 184.05 €
Centre de tri	912 982.66 €	912 783.23 €
Ressourcerie	40 248.66 €	40 248.66 €
CVO	498 000.00 €	498 000.00 €
Total	3 423 415.37 €	3 423 215.94 €

❖ **Chapitre 040 et 041 : Opérations d'ordre**

Les opérations d'ordre se distinguent par des opérations réelles par l'absence de mouvement de trésorerie. Elles permettent de retracer des mouvements impactant l'actif sans affecter la trésorerie, et doivent être équilibrées (D et R)

Le chapitre D-040 concerne l'amortissement des subventions d'équipements de nos unités de traitement (contrepartie en recette de fonctionnement D-042).

Pour l'année 2025, les opérations patrimoniales D-041, concernent le remboursement de l'avance versée dans le cadre du marché des travaux des ECT (contrepartie en recette d'investissement R-041)

b) Recettes d'investissement :

Chapitre	Recettes				
	Prévisions 2025	Réalisations 2025	% CFU	RAR 2025	Total
13 - Subventions d'investissement	1 819 200.00 €	11 834.80 €	0.1%	1 760 000.00 €	1 771 834.80 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 130 000.00 €	3 130 000.00 €	33.5%		3 130 000.00 €
10-Dotations, fonds divers et réserves (1068)	379 540.41 €	379 540.41 €	4.1%		379 540.41 €
Total des recettes réelles	5 328 740.41 €	3 521 375.21 €	37.7%	1 760 000.00 €	5 281 375.21 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	122 458.48 €	- €	0.0%		- €
040 - Opérations d'ordre entre section	3 869 568.14 €	3 302 939.06 €	35.3%		3 302 939.06 €
041 - Opérations patrimoniales	1 687 094.75 €	1 687 094.75 €	18.0%		1 687 094.75 €
Total des recettes d'ordre	5 679 121.37 €	4 990 033.81 €	53.4%	- €	4 990 033.81 €
001 - Résultat N-1	839 443.41 €	839 443.41 €	9.0%		839 443.41 €
Total des recettes 2025	11 847 305.19 €	9 350 852.43 €	100.0%	1 760 000.00 €	11 110 852.43 €

❖ **Chapitre 16 : Emprunts mobilisés**

Il s'agit du solde de l'emprunt mobilisé pour les travaux d'extension des consignes de tri du centre de tri (ECT). Pour rappel, 16,23 M€ ont été contractés pour le financement de ce projet.

❖ **Chapitre 021 ; 040 et 041 : Opérations d'ordre**

Ces divers chapitres concernent à la fois le virement de la section de fonctionnement dans le cadre de l'équilibre budgétaire (R-021), les amortissements comptables de notre actif immobilisé (R-040), et des opérations patrimoniales (R-041) pour le remboursement de l'avance versée. Toutes ces opérations ont une contrepartie en dépenses.

Chapitre 001 : Excédent reporté année N-1

Il s'agit de l'excédent d'investissement constaté au compte administratif 2024, repris dans l'exercice budgétaire 2025, soit 839 K€.

D. Etat de la dette 2025 budget principal

Ogarnisme prêteur	Nominal	Durée	Taux	CRD début d'exerice	Annuité 2025			CRD fin d'exercice
					Capital	Intérêt	Annuité	
CENTRE DE COMPOSTAGE (CVO)								
Banque Postale N° MON515804EUR-Vitry en Artois	2 250 000 €	25 ans 01/10/2017 au 01/07/2042	Taux fixe 1,78 %	1 597 500 €	90 000 €	27 835 €	117 835 €	1 507 500 €
Crédit agricole N°10000500058-Vitry en Artois	3 250 000 €	25 ans 10/102017 au 10/07/2042	Taux fixe 1,68 %	2 307 500 €	130 000 €	37 947 €	167 947 €	2 177 500 €
Caisse Francaise de financement Locale N°MON523777EUR-Vitry en Artois	2 100 000 €	10 ans 01/12/2018 au 01/09/2028	Taux fixe 0,99 %	1 133 000 €	210 000 €	7 017 €	217 017 €	923 000 €
Caisse Francaise de financement Locale N°MON523779EUR-Vitry en Artois	1 700 000 €	25 ans 01/12/2018 au 01/09/2043	Taux fixe 1,78 %	929 500 €	68 000 €	22 241 €	90 241 €	861 500 €
TOTAL EMPRUNT CVO	9 300 000 €			5 967 500 €	498 000 €	95 039 €	593 039 €	5 469 500 €
RESSOURCERIE								
Crédit agricole	700 000 €	20 ans 01/12/07 au 01/12/2026	Taux fixe 3,99	82 510 €	40 249 €	3 292 €	43 541 €	42 261 €
Emprunt transféré-N° 99142247255								
TOTAL EMPRUNT RESSOURCERIE	17 050 000 €			82 510 €	40 249 €	3 292 €	43 541 €	42 261 €
CENTRE DE TRI (CT)								
Société générale	1 500 000 €	20 ans 22/03/2009 au 22/12/2029	Taux fixe 4,0612 %	375 000 €	75 000 €	14 084 €	89 084 €	300 000 €
Emprunt Tirage n° 1 -N° 18107/001								
Société générale	6 500 000 €	20 ans 30/08/2010 au 30/07/2030	Taux fixe 3,26 %	1 868 750 €	325 000 €	55 940 €	380 940 €	1 543 750 €
Emprunt Tirage n° 2 - N° 18107/001/004								
CDC	6 290 000 €	25 ans 01/10/2024 au 01/10/2049	Taux variable Ilvret A + 0.4 %	6 290 000 €	163 649 €	190 995 €	354 645 €	6 126 351 €
Emprunt consolidé								
Banque Postale	6 810 000 €	15 ans 01/08/2025 au 01/05/2040	Taux fixe 3,69%	6 810 000 €	331 333 €	182 884 €	514 217 €	9 608 667 €
Emprunt consolidé								
TOTAL EMPRUNT CENTRE DE TRI	21 100 000 €			15 343 750 €	894 983 €	443 903 €	1 338 886 €	17 578 767 €
TVME								
Caisse d'épargne Dossier n° 8300013	3 000 000 €	15 ans 25/02/2013 au 25/02/2028	Taux fixe 4,37 %	825 762 €	241 729 €	31 282 €	273 012 €	584 033 €
CDC	23 000 000 €	22 ans 01/09/2015 au 01/06/2037	Taux variable Ilvret A + 1 %	13 068 182 €	1 045 455 €	423 657 €	1 469 112 €	12 022 727 €
N° 531071								
Société générale N° 6771438	5 000 000 €	20 ans 31/10/2015 au 31/10/2034	Taux fixe 2,298 %	2 500 000 €	250 000 €	58 248 €	308 248 €	2 250 000 €
Caisse d'épargne BEI / N° 20140247	7 500 000 €	20 ans 31/03/2015 au 31/12/2034	Taux fixe 2,37 %	3 750 000 €	375 000 €	85 542 €	460 542 €	3 375 000 €
Banque Postale N° MON515803EUR	700 000 €	15 ans 01/10/2017 au 01/07/2032	Taux fixe 1,28 %	361 666 €	46 667 €	4 405 €	51 072 €	314 999 €
Caisse Francaise de financement Locale N° MON523778EUR/0522628/001	200 000 €	15 ans 01/09/2019 au 01/09/2033	Taux fixe 1,37 %	120 000 €	13 333 €	1 644 €	14 977 €	106 667 €
TOTAL EMPRUNT TVME	39 400 000 €			20 625 610 €	1 972 184 €	604 779 €	2 576 963 €	18 653 426 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	70 500 000 €			42 019 370 €	3 405 415 €	1 147 014 €	4 552 429 €	41 743 955 €

L'encours de dette au 01/01/2025, s'élevait à 42.019 M€ pour atteindre 41.743 M€ au 31/12/2025.

Sur l'année 2024, deux emprunts comportant une phase de mobilisation puis de consolidation ont été contractualisés pour un montant global de 16,23 M€ afin de financer les travaux de l'ECT du centre de tri. Parmi ce montant, 6,29 M€ ont été consolidés en 2024 et 9,94 M€ sur l'année 2025.

Synthèse des principaux faits marquants du compte financier unique Budget principal

Section de fonctionnement

La prévision budgétaire 2025 prévoyait un coût net à financer de fonctionnement de 27.983 M€, finalement celui-ci s'établit à 23.457 M€ au titre de l'année 2025, expliquant ainsi l'excédent de fonctionnement 2025 (hors affectation de résultat) soit 4.525 M€

	BP 2025	Réalisations 2025	Disponibilités
D-Coût net de fonctionnement	27 861 223.26 €	23 457 754.37 €	4 403 468.89 €
D-Virement à la section d'investissement	122 458.48 €	- €	122 458.48 €
D-Coût net à financer	27 983 681.74 €	23 457 754.37 €	4 525 927.37 €
R-Participations des agglomérations membres	26 350 443.32 €	26 350 446.32 €	- 3.00 €
R-Excédent de fonctionnement N-1	1 633 238.42 €	1 633 238.42 €	- €
R-Produits	27 983 681.74 €	27 983 684.74 €	- 3.00 €
Total R-D	- €	4 525 930.37 €	4 525 924.37 €

Ce résultat de fonctionnement 2025, s'est constitué de la manière suivante :

- Crédits non consommés 2024 : 3.160 M€
- Recettes supplémentaires 2025 : 1.365 M€
- Résultat de fonctionnement 2025 (hors affectation) : + 4.525 M€

Après l'affectation de résultat 2025, le résultat de fonctionnement 2025 est ramené à **4.190 M€**, qui a été utilisé dans son intégralité dans le vote du budget primitif 2026.

Section d'investissement :

Le principal investissement sur l'exercice budgétaire 2025, concerne les travaux des extensions des consignes de tri du centre, engagés à la fin de l'année 2023. Au titre de l'année 2025, 5.598 M€ de dépenses comptabilisées, dont 1.587 M€ au titre des restes à réaliser 2025. La réception de cet équipement est prévue sur le second semestre 2026

Au 31/12/2025, un déficit d'investissement de **508 K€**, et de **335 K€** en intégrant les restes à réaliser 2025, Ce déficit est couvert par l'affectation du résultat 2025.